

# L'Étincelle du Chabat

Entrée :  
16H57

## Vayéra

Sortie :  
18H05

Vendredi 11 novembre 2011 - 14 'Hechvan 5772

Vendredi : Min'ha : 16H45 suivi du cours de Torah / Samedi : Cha'harit : 9H00 / Min'ha : 16H25  
Le Kiddouch de ce Chabat est offert par la famille Ghenassia en l'honneur de la Bar Mitsva de Samuel ! Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite ! Amen !

### Le juste milieu...

Dans la Paracha de Vayéra, la Torah relate la destruction des villes de Sodome et Gomorrhe. La Michna (enseignement) des Pirké Avot (ch. 5, 10), qui décrit les différents rapports qu'un homme peut entretenir avec l'argent, attribue l'un d'eux précisément aux valeurs propres à Sodome : « Celui qui dit : 'Ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à toi' use des manières de Sodome ».

Pour saisir tous les tenants et les aboutissants de cette michna, il convient de reprendre son enseignement à son début : Il existe quatre qualités chez l'homme :

Celui qui dit : 'Ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à toi', fait preuve de vertu moyenne. Certains disent : Celui-là use des manières de Sodome.

'Ce qui est à moi est à moi, et ce qui est à toi est à moi', c'est un homme inculte.

'Ce qui est à moi est à toi, et ce qui est à toi est à toi', c'est un homme pieux.

'Ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à moi', c'est un impie ».

Nous avons donc là quatre différentes manières d'envisager nos rapports avec l'argent, allant d'un extrême – la cupidité la plus poussée – à l'autre – la philanthropie la plus absolue. Si cette classification semble parfaitement équilibrée et « géométrique », plusieurs points méritent cependant d'être clarifiés.

Nous voyons ainsi que selon le second avis cité au début de la michna, le partage strict et rigoureux des biens – qu'on pourrait aussi bien qualifier de « capitalisation des biens » – est stigmatisé avec la plus grande énergie : les villes de Sodome et Gomorrhe auraient connu la destruction précisément par la faute de cet individualisme poussé à l'extrême. S'il en est ainsi, il en résulte que deux attitudes seulement sont, sinon cautionnées, tout au

moins admises par la Torah : la seconde, celle du 'am haarets, et la troisième, celle de l'homme pieux.

Or, cette situation est pour le moins surprenante : l'un des fondements de la Torah repose sur le fait que nul n'est tenu d'adopter obligatoirement la conduite la plus rigoriste qui soit, de la même manière que l'on n'exige de quiconque d'opter pour les voies de l'ascétisme et d'une vie d'ermitage. Il existe toujours une conduite conciliant spiritualité et exigences matérielles, que le Rambam, dans ses Hilkhot Déot (ch.1), appelle la « voie médiane ». Or, il semblerait que les règles posées ici par la michna, selon la seconde opinion évoquée, ne correspondent absolument pas à ce modèle : dans nos rapports avec l'argent, il nous est donné soit d'adopter le titre guère flatteur d'am haarets – chez qui la notion de propriété est visiblement très approximative –, soit d'opter pour une générosité inconditionnelle – au point de renoncer à tous nos biens au profit d'autrui... N'y aurait-il donc pas, dans ce domaine également, de « voie médiane » ?

Une seconde question se présente ici à nous : dans cette michna, figurent deux avis dont les visions semblent radicalement opposées, au point où ce que le premier considère comme un modèle souhaité pour la majorité, est vivement réprouvé par le second. Une telle divergence d'avis mérite assurément des explications.

Rav Its'hak Ben Arama, dans son Akédât Its'hak (ch.20), propose de ce fait une relecture de la michna. Il pose comme point de départ une idée procédant selon lui du sens commun : ce que nous avons qualifié plus haut « d'individualisme » ne peut en aucune manière être admis et approuvé par une quelconque éthique. Que chacun se cantonne dans une existence totalement autonome, opposée à toute forme de partage ou même de simple échange, ne peut correspondre à aucun mode d'éthique, et ne peut

à fortiori être admis selon un Sage de la Michna. En témoignent ces lignes extraites d'une philosophie se réclamant de la pensée pure : « L'homme pondéré donnera donc en fonction du bien : il donnera d'une façon correcte, c'est-à-dire à ceux qu'il faut, dans la mesure et au moment convenables, et il obéira aux conditions d'une générosité droite » (Aristote, l'Éthique à Nicomaque part. IV).

De ce fait, avance le rav Ben Arama, force est d'interpréter le « 'am haarets » de la michna non dans le sens généralement admis, qui est hautement péjoratif, mais dans une approche plus littérale : dans ce contexte, le 'am haarets n'est autre que le « peuple de la terre », autrement dit la masse populaire. Par conséquent, le fait de dire : « Ce qui est à moi est à toi, et ce qui est à toi est à moi » n'est nullement blâmable, dans la mesure où c'est sur ce principe précisément que se maintient l'équilibre pécuniaire de l'existence, à savoir un climat d'échange et de partage des biens.

Il convient à présent de comprendre pourquoi la première qualité – qui consiste à dire : « Ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est à toi » – est considérée comme étant « moyenne » dans la bouche de la michna, alors qu'elle contredit l'éthique la plus élémentaire.

C'est qu'en vérité, explique le Akédât Its'hak, la « moyenne » ou encore le « juste milieu » peuvent se concevoir de deux manières : l'une objective, c'est-à-dire n'ayant pour référent que l'objet sur lequel s'inscrivent les extrêmes, et la seconde subjective, qui est en rapport au sujet pensant.

Illustrons ce propos par un exemple concret : lorsqu'un homme aspire à devenir l'être le plus riche de la planète, il pêche par une ambition disproportionnée. À l'extrême opposé, celui qui n'aspire pas même à subvenir à ses besoins les plus élémentaires fait preuve d'une indifférence irréfléchie.

## L'histoire de la semaine

Rabbi Avraham Galanti, l'un des grands Sages de Tsfat, s'est rendu auprès du Ari zal afin de lui demander une réparation pour son âme.

Au début, le Ari n'a pas voulu satisfaire sa requête : « Qui suis-je pour vous prescrire un tikoun, vous qui êtes si grand en Torah ? » lui a-t-il dit. Mais suite à l'insistance de Rabbi Avraham, le Ari zal a observé son front et lui a dit : « Je discerne sur votre front une trace d'une minime faute de vol. »

Rabbi Avraham est resté stupéfait. Il est rentré chez lui éploré et attristé, s'est revêtu d'un cilice, s'est assis par terre et a éclaté en sanglots tout en faisant un scrupuleux examen de conscience.

Rabbi Avraham était propriétaire d'un atelier de tissage et de filature. Il a alors immédiatement rassemblé tous ses ouvriers et leur a demandé de vérifier leurs comptes afin de déterminer s'il leur devait encore une quelconque somme d'argent. Ils ont répondu unanimement que tout l'argent qu'ils percevaient de chez lui était accompagné d'une telle bénédiction qu'ils n'avaient jamais eu besoin de contrôler leurs salaires.

Rabbi Avraham leur a alors répliqué : « Maintenant, j'ai compris ! Je suis coupable de vol parce que vous avez reçu vos rémunérations sans rigueur et sans vérification. Désormais, si vous vous engagez à être pointilleux avec moi au sujet des salaires tant mieux,

Où se trouve donc le juste milieu ? C'est ici que les deux options, l'une objective et la seconde subjective, s'ouvrent à nous : si l'on prend pour référent l'objet même de l'ambition, à savoir les richesses, le juste milieu sera d'obtenir la moitié de la plus grande fortune du monde, ce qui est évidemment une aberration. Un juste milieu fidèle à la raison sera donc subjectif, et dans ce cas, il reviendra à ambitionner des biens qui soient à la mesure des besoins quotidiens sans jamais déborder dans le superflu.

À la lueur de cette nuance, nous pouvons comprendre que dans nos rapports avec l'argent, et plus particulièrement dans notre manière de le gérer et de le partager, il existe un milieu admis et l'autre réprouvé : le 'am haarets, qui conçoit le partage des biens comme une nécessité, opte pour un milieu subjectif, c'est-à-dire où les besoins sociaux l'emportent sur les aspirations personnelles et dictent de faire la juste part des choses. Conscient du fait que l'être prévaut sur le bien, cet homme comprend que pour que tous – lui-même inclus – y trouvent leur compte, un échange social s'impose.

À l'inverse, celui qui opte pour un « juste milieu » faisant de la propriété une religion, adule l'acquis au détriment de l'individu. Il ne conçoit aucun partage – pas même s'il devait en tirer profit – sous couleur de préserver les droits de chacun. Loin d'être un « juste milieu », cette doctrine tend au contraire à placer l'argent au centre de toutes les préoccupations.

La faute des habitants de Sodome et Gomorrhe s'inscrit précisément dans cet ordre d'idée : ce n'est pas simplement pour leur manque de générosité et de charité qu'ils furent si sévèrement punis. C'est qu'en vérité, ils avaient institutionnalisé une économie où le bien-être des capitaux primait sur celui des êtres humains.

sinon je préférerais que vous abandonniez l'entreprise car je ne veux pas entrer au Guéhinam à cause de mon atelier. » Puis, il a poursuivi : « À présent je dois réparer mes actes passés. Je poserai devant vous cette bourse d'argent et chacun y prendra ce qu'il désire puis déclarera en toute sincérité : « J'ai reçu tout ce que le patron me devait, et s'il me devait davantage, je l'en considère entièrement quitte. » »

Les travailleurs lui ont immédiatement accordé leur pardon et aucun d'entre eux n'a pris le moindre centime ... à l'exception d'une vieille dame qui s'est penchée à terre pour retirer de la bourse, deux pièces.

C'est alors que le Ari zal lui a révélé : « Cette femme-là était une tisseuse expérimentée et aurait dû percevoir un salaire plus élevé que les autres employés, au lieu de quoi elle a été payée comme tout le monde. Le Ciel s'est montré sévère avec vous car il ne convenait pas d'agir ainsi. Mais maintenant que cette erreur est réparée, la trace de vol qui était inscrite sur votre front a été effacée. »

Nous tirons d'ici une grande leçon morale : si à cause de cette légère négligence, un soupçon de vol s'est inscrit sur le front de cet homme pieux et saint, combien de fautes doivent être inscrites sur le front de celui qui vole ou abuse son prochain ! Comment un tel homme peut-il se tenir et prier devant D. ?

## Le frère de Goering a sauvé des Juifs pendant la shoah !

Pendant que le haut dirigeant nazi, Hermann Goering, l'un des principaux ministres d'Hitler, planifiait la mort de millions de Juifs, son frère Albert a profité de son nom de famille pour sauver des Juifs : c'est ce que révèle un nouveau livre intitulé « Thirty-Four ».

L'histoire d'Albert Goering était fort peu connue avant la parution de ce livre de William Hastings Burke qui relate en détail plusieurs actions héroïques d'Albert Goering, inédites à ce jour. Son histoire avait en effet été laissée jusque-là dans l'ombre, malgré les documents des archives britanniques.

En fait, la sinistre « Solution finale » décidée par les nazis en 1942 lors de la fameuse Conférence de Wannsee révoltait Albert Goering qui s'était opposé au régime hitlérien depuis le premier jour. Ainsi refusait-il courageusement de répondre au salut nazi alors qu'il travaillait au ministère allemand de l'Exportation pendant l'occupation nazie de la Tchécoslovaquie.

Lorsque les camps d'extermination furent construits, il se rendit dans l'un des camps et fit monter des dizaines de Juifs dans un camion pour les faire ensuite relâcher dans une forêt... Mais Albert fit de la prison après la guerre, car les enquêteurs alliés refusèrent de croire que son histoire était vraie, toujours en raison de son nom de famille... Mais il fut finalement libéré après qu'une nouvelle enquête eut révélé les témoignages personnels de Juifs qu'il avait sauvés. En effet, les Juifs qui se souvenaient de lui ou qui

avaient entendu parler de ses actions de sauvetage l'aidèrent après sa libération.

Or, on se souvient que Hermann



Goering, cet ancien commandant de la Luftwaffe qui se proposa pour succéder à Hitler à la fin du régime nazi, était tout le contraire de son frère Albert, lequel avait un caractère calme et sensible. Après avoir remporté nombre de combats aériens pendant la Première Guerre mondiale, Hermann était devenu une célébrité nationale, ce qui lui permit, dès 1933, de commander la police du Reich, la Gestapo, de sinistre mémoire... Albert, de son côté, s'enfuit en Autriche pour échapper aux affres du nouveau régime.

Burke relate ainsi qu'à Vienne, Albert vit un jour des nazis forcer des femmes juives âgées à astiquer les trottoirs à genou. Il prit alors la place de l'une de ces femmes et lorsque les SS virent son nom de famille sur ses papiers, ils préférèrent passer l'incident sous silence...

Albert Goering put ainsi échapper à plusieurs reprises à une mort certaine pour avoir aidé et sauvé des Juifs ! « Albert et Hermann étaient certes des rivaux politiques et idéologiques dans la vie publique, mais en privé, ils restèrent néanmoins des frères fidèles », écrit Burke dans Thirty-Four, qui cite aussi la liste impressionnante - établie par Albert lui-même - du nombre important de Juifs qu'il sauva lui-même à cette époque...

C'est lors de vacances passées en famille qu'Albert apprit l'occupation de l'Autriche par les nazis et l'envoi du vieil archiduc de la famille royale autrichienne au camp de la

mort de Dachau. Son frère Hermann lui offrit alors de réaliser un souhait qui lui était cher : Albert demanda donc la libération immédiate de l'archiduc, et son frère Hermann fit libérer le lendemain même ce membre éminent de la

### Les 'Halot sucrées...

La semaine dernière, nous avons expliqué l'obligation de manger une mesure minimum de 54 grammes de pain pour chaque repas de **Chabat**. Nous allons maintenant traiter des **H'alot** sucrées dont nombreux sont ceux qui ont l'habitude de les utiliser pour le repas de Chabat, à savoir est-ce que la **Bérah'a** à réciter dessus est **Motsi** ou bien **Mézonot**, car de cela va dépendre si l'on peut être quitte du repas de **Chabat** avec de telles **H'alot** ou pas ? Car si elles sont **Mézonot** alors elles sont comme des gâteaux la **Bérah'a** finale est alors '**Al Ha-Mih'ya** et non **Birkat Ha-Mazon**, alors que pour le repas de **Chabat** il faut réciter le **Birkat Ha-Mazon**.

Le **Choulh'an 'Arouh'** (Siman 168) tranche en ses termes : le pain **Kisnin**, certains le définissent par un pain farci avec du miel ou du sucre dont le goût sucré se remarque dans la pâte et l'on retient que la **Bérah'a** à réciter sur un tel aliment est **Mézonot**. Le **RAMA** écrit dans son annotation à ce propos qu'une telle pâte est considérée par certains décisionnaires comme étant du pain dont la **Bérah'a** est **Ha-Motsi**, sauf s'il y a une très grande quantité de miel ou de sucre comme les gâteaux appelés **Lékeih'** dont le miel est l'essentiel du gâteau, et ainsi est la coutume dans les pays **Achkénazes**.

Nous devons maintenant nous pencher sur les **H'alot** courantes de nos temps dans lesquelles le goût du sucré est ressenti cependant il est évident que la définition du **Rama** n'y est pas applicable, car le sucre ou le miel ajouté a pour but uniquement de donner une touche de douceur au pain, selon l'avis du Rama qui est la coutume **Achkénaze** il faudra donc réciter la **Bérah'a** de **Motsi** et elles pourront être utilisées pour réaliser les repas de **Chabat**.

Par contre d'après l'avis du **Choulh'an 'Arouh'** les repas de **Chabat** ne pourront pas être réalisés sur de telles **H'alot** car du fait que le goût du sucre se remarque lorsqu'on mange ce pain la **Bérah'a** à réciter dessus est **Mézonot** et non **Ha-Motsi**. Mais dans le cas où du sucre est ajouté à la pâte, mais le goût n'est pas ressenti, on pourra réaliser les repas de **Chabat** sur un tel pain.

**Conclusion :** selon l'avis du **Choulh'an 'Arouh'** dont les Séfarades suivent les décisions, on ne peut réciter la **Bérah'a** de **Ha-Motsi** mais **Mézonot** sur des **H'alot** sucrées, on ne pourra donc pas faire le repas de **Chabat** avec. Les **Achkénazes** ont eux la coutume de réciter la **Bérah'a** de **Ha-Motsi** sur de telles **H'alot**, ils pourront donc réaliser le repas de **Chabat** sur de telles **H'alot**.

Rav Ovadia Yossef.

famille royale qu'Albert inscrit comme n° 12 sur sa liste... Plus tard, c'est par pure affection pour son frère qu'Hermann obtint l'annulation d'un ordre formel d'arrestation le visant.

Toutefois, quand ce dernier utilisa un camion pour sauver des Juifs d'un camp d'extermination, le régime nazi ordonna de le tuer, et il dut vite s'enfuir. Après la guerre,

Albert n'hésita pas à se présenter aux autorités américaines en disant ce qu'il pensait du nazisme et ce qu'il avait fait... Quant à Hermann Goering, il se suicida, tandis qu'Albert, après son emprisonnement, finit par retrouver sa famille auprès de laquelle il vécut jusqu'à son décès en 1966 à Munich.

## La Brit Mila en grand danger !

**Les rabbins et les organisations juives européennes sont à la lutte ! Ils se bagarrent pour que les initiatives visant à interdire la circoncision en Grande-Bretagne, en Hollande et en Finlande ne soient jamais acceptées. Après l'interdiction de l'abattage casher, la circoncision est aussi en danger dans ces trois pays.**

Le Rabbi Menahem Gelly de Londres, vice-président de la Conférence des rabbins européens (CER), a traité de ce sujet devant le Congrès Annuel des Rabbins d'Europe qui vient de s'achever à Varsovie. Il a expliqué que des "associations des droits de l'homme" font tout pour interdire aux Juifs le droit d'être Juif : la circoncision est le symbole même de la transmission de la religion.

Ce rabbin londonien a appelé ses compatriotes et rabbins juifs européens à prendre part à la bataille, en mettant en place une organisation officielle de **Mohalim** (responsables de la circoncision) autorisée dans toute l'Europe.

La convention de ces rabbins, dirigée par Pinchas Goldschmidt (Grand Rabbin de Moscou), a été suivie par quelque 200 rabbins et **dayanim** (juges religieux) de tout le continent européen.

Une autre question abordée lors de la réunion : l'interdiction de facto de l'abattage casher adoptée par la chambre basse du parlement néerlandais. Avant la réunion, l'organisation des rabbins a rencontré le président polonais Bronisław Komorowski, qui a déclaré "soutenir le droit des Juifs à manger casher" et qui a "vivement condamné le parlement néerlandais pour ce vote." Le président polonais a comparé cette loi à celle approuvée en Pologne dans les années 1930 inspirée par le régime nazi et qui a été l'origine de l'extermination des Juifs.

## Une lumière s'est éteinte...

**Rabbi Nathan Tsvi Finkel, Rosh Yeshiva de la Yeshiva de Mir, s'est éteint ce mercredi foudroyé par une crise cardiaque. Il était à la tête de la plus grande institution de Torah du monde.**

Des dizaines de milliers de personnes ont assisté à la **Levaya** d'un des plus grands **Roch Yeshiva** de notre génération, une lumière qui a brillé grâce à son étude de la **Torah**, permettant de former des dizaines de milliers de **Ba'hourim** (jeunes étudiants talmudiques) à la **Yeshiva** de Mir.

Les rues de **Jérusalem** ont été rendues impraticables par la présence de centaines de policiers, de dizaines d'ambulances et l'arrivée de milliers et de milliers de personnes venues rendre un dernier hommage au **Rav Finkel**, qui nous a quitté à l'âge de 69 ans.



## La signification des prénoms

**Avraham** : est bienveillant et possède un bon cœur. Il est autoritaire et sait diriger. Il a une vision large des choses et est très ouvert. Il s'efforce toujours de créer une bonne atmosphère et de générer l'amour parmi ceux qui l'entourent. Il a une grande force intérieure et est courageux. Il est parfois emporté par sa bonne volonté. Il est sage et intelligent.

**Sarah** : est belle intérieurement et extérieurement. Elle a beaucoup de chance et est le centre de sa maison. Elle est aristocrate et règne en maître. Elle a du tempérament, beaucoup de sentiments, ce qui la rend coléreuse et combative. Elle aime aider et en particulier ses enfants. Il lui arrive pourtant d'être cruelle et vindicative avec ceux qui s'opposent à elle. Elle est agressive et sait ce qu'elle veut, mais est très charismatique. Elle tend à la rigueur mais est intérieurement douce et bonne. C'est quelqu'un de hautement moral et qui tend fortement vers la spiritualité. Elle peut facilement devenir une femme intègre. Elle prie beaucoup et sa prière est acceptée. Elle aime accueillir des invités et aider les pauvres.

**Veillez à ne pas emporter l'Étincelle pendant Chabat.**





